



Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DANS LA MOYENNE

Les cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes génèrent un CA HT moyen un peu plus important que celui estimé pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique. Néanmoins, leurs performances économiques sont assez comparables. Ainsi, l'EBE des cabinets représente 9,6 %, valeur très proche de celle observée pour l'ensemble du secteur (9,4 %).

### Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

CA HT	1 092 420	944 745
Valeur ajoutée	718 174	516 695
Impôts et taxes	23 588	18 228
Salaires et cotisations	590 490	410 101
EBE	105 031	88 814
RCAI	90 093	79 877
Forme d'entreprises la plus fréquente	SARL	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	8,2	2,8

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes est estimé à 90 093 €.

**Entreprise :** entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

**Entreprises employeuses :** entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Entreprises individuelles :** forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

**Emploi en équivalent temps plein (ETP) :** nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

**Valeur ajoutée :** évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul : Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance des tiers.*



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts,  
géomètres-topographes,  
photogrammètres et experts  
fonciers



### PLACE VARIABLE DES CHARGES DE PRODUCTION ET DE FONCTIONNEMENT

La branche des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes se distingue fortement de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique par la structure de coûts des entreprises. En moyenne, les salaires et cotisations absorbent 43,4 % du CA HT des entreprises du secteur. Dans la branche, cette proportion atteint 54,1 %. En retour les charges de production et de fonctionnement voient leur poids se réduire pour la branche. Malgré ces différences notables, la rentabilité des cabinets est similaire à la moyenne de l'ensemble de la branche. Le RCAI moyen représente 8,3 % du CA HT dans la branche et 8,5 % dans le secteur.



### TISSU ENTREPRENEURIAL DICHOTOMIQUE

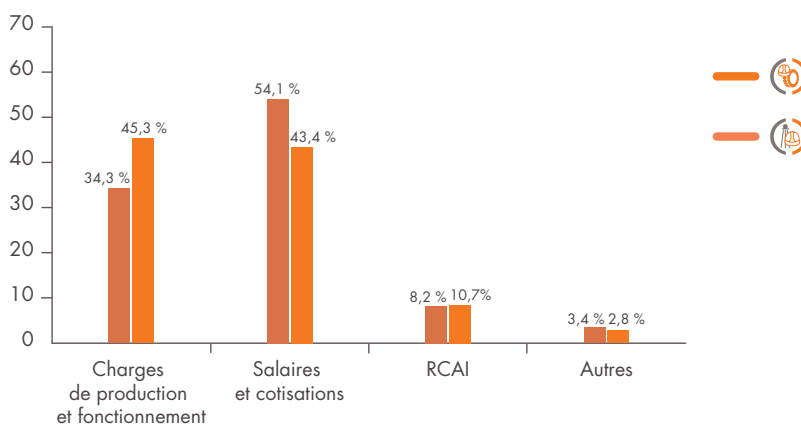
Malgré les mutations structurelles qui transparaissent des données précédentes, les entreprises employeuses ne sont pas encore réellement dominantes d'un point de vue numérique. Toutefois, la présence des travailleurs indépendants est beaucoup moins marquée qu'au sein de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique qui compte 22,5 % d'entreprises employeuses seulement.

**Salaires et cotisations :** rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

**Excédent brut d'exploitation (EBE) :** montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul : Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Salaires et cotisations.*

**Revenu courant avant impôts (RCAI) :** mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul : Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières.*

### Principales utilisations du CA HT moyen estimé (2013, %)



Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



En 2013, 34,3 % du CA HT réalisé en moyenne par les cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes sont absorbés par des charges de production et de fonctionnement. Cette proportion atteint 45,3 % en moyenne pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

### Estimation du poids sectoriel des entreprises employeuses

	Cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes	Autres professions libérales
Nombre total d'entreprises <sup>1</sup>	2 308	45 141
Entreprises employeuses	56,0 %	22,5 %

Données au 01/01/2014. Sources : Actalians 2015, Insee 2015.



56,0 % des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes emploient au moins un salarié, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.